

# RAPPORT DE GESTION 2024



## Table des matières

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT SA QUATRIÈME ANNÉE D'EXERCICE.....	4
1.1 Projet de centrales photovoltaïques avec la Ville d'Avignon .....	4
1.1.1 Levée de fonds .....	5
1.1.2 Inauguration de la centrale de l'École maternelle de l'Arrousaire .....	5
1.1.3 Ecole élémentaire de La Trillade .....	6
1.1.4 Sites de substitution .....	6
1.2 Projet Coop'Ter : L'énergie citoyenne à l'échelle d'une zone d'activité économique .....	6
1.3 Autres projets en émergence .....	8
1.3.1 Chaleur renouvelable .....	8
1.3.2 Projets PV en toiture.....	9
1.4.Nouveaux projets en développement .....	9
1.4.1 Lancement de la phase pilote de l'ACC Arrousaire.....	9
1.4.2 Lancement du projet "Saint-Ruf, énergie commune".....	10
1.5 Participation à des événements .....	11
1.6 Outils de communication externe .....	12
1.6.1 Mise à jour du site internet énercipa.fr .....	12
1.6.2 Diffusion de plaquettes d'information .....	12
1.6.3 Rédaction de post sur les réseaux sociaux.....	12
1.6.4 Quelques chiffres.....	12
1.7 Nos partenaires et soutiens.....	13
2. VIE DE LA COOPÉRATIVE.....	14
2.1 Evolution du sociétariat .....	14
2.2 Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024.....	15
2.3 Réunions du Conseil Coopératif.....	16
2.4 Accompagnement au changement d'échelle d'ENERCIPA .....	16
2.5 Révision Coopérative .....	17
2.6 Gestion opérationnelle .....	17
2.7 Formation des membres actifs, réunions entre porteurs de projet du territoire .....	18
3. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT .....	18
3.1 Bilan.....	18
3.2 Compte de résultat.....	21
3.3 Affectation du résultat .....	22
3.4 Déficit cumulé et valeur des parts .....	22
3.4 Compte de résultat par projet.....	22
4. ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR .....	23
4.1 Prévisions activités pour 2025.....	23
4.2 Prévisionnel financier sur 3 ans .....	24

# INTRODUCTION



Rapport annuel de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le Conseil Coopératif et le soussigné Michel PAPASIAN, Président de la SCIC "Energie Citoyenne du Pays d'Avignon - ENERCIPA" ont, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Le mot du Conseil Coopératif

*Cher.e.s sociétaires et partenaires,*

*Notre premier mot est adressé à toutes les personnes qui participent à cette aventure collective d'une énergie renouvelable, citoyenne et locale : sociétaires et partenaires d'horizons divers depuis le début. C'est l'occasion de vous remercier chaleureusement et de saluer votre engagement.*

# 1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT SA QUATRIÈME ANNÉE D'EXERCICE

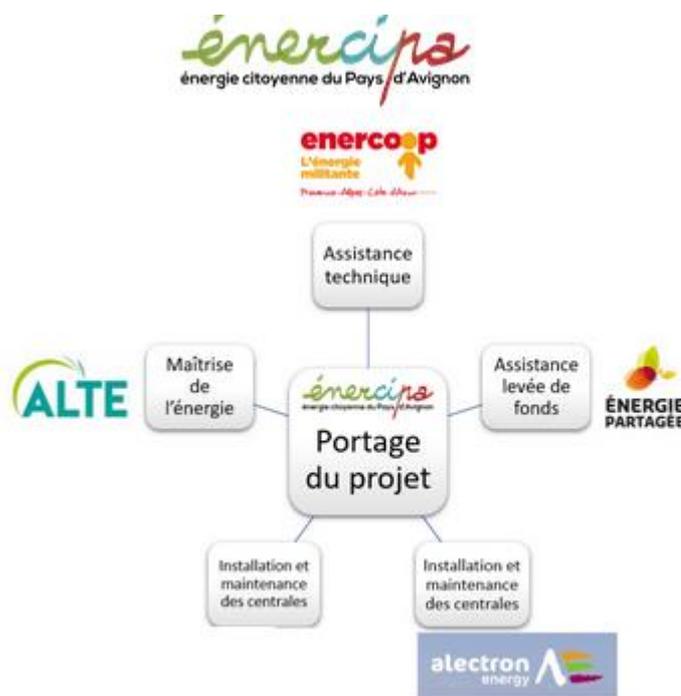
Rappel des principaux objectifs qui avaient été définis pour 2024 :

- ❖ Continuer à développer le projet avec la Ville d'Avignon, prolonger la levée de fonds citoyenne, démarrer les ateliers pédagogiques dans les écoles, et mettre en service une deuxième centrale,
- ❖ Faire émerger les projets au tiers-lieu L'éveilleur et à la ferme St Joseph,
- ❖ Initier un premier projet en autoconsommation,
- ❖ Réaliser le bilan du projet Coop'Ter, avec l'émergence d'un modèle d'énergie citoyenne partagé sur la ZAE Agroparc,
- ❖ Continuer à faire connaître la coopérative citoyenne Enercipa sur le territoire, à nouer des partenariats, et à renforcer le collectif de bénévoles.

## 1.1 Projet de centrales photovoltaïques avec la Ville d'Avignon

Pour rappel,

Lors du conseil municipal du 26 février 2022, la Ville d'Avignon a retenu le groupement ENERCIPA suite à son Appel à Manifestation d'Intérêt pour la mise à disposition de toitures de bâtiments communaux en vue d'y installer des centrales photovoltaïques.



Le groupement est constitué de partenaires locaux : Enercipa, Energie Partagée, Enercoop PACA, l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE), et 2 entreprises Alectron Energy et Provence Eco Energie.

Compte tenu des résultats des études de structure réalisées en 2022, seuls 2 sites sur 4 ont pu être retenus, l'école maternelle de l'Arrousaire et l'école élémentaire de La Trillade. Une recherche de sites de remplacement a été engagée avec la Ville d'Avignon.

### 1.1.1 Levée de fonds

La levée de fonds lancée en avril 2023 s'est poursuivie tout au long de l'année 2024 pour financer nos nouveaux projets.

Le principe est de souscrire une ou plusieurs parts de capital (50 euros / part). Les sommes collectées viendront augmenter les fonds propres d'Énercipa.

Acquérir des parts permet également de participer à la gestion de la coopérative Énercipa en tant que sociétaire.

De nombreuses actions et événements ont été réalisés pour cet appel de fonds citoyen :

- mise à jour du Document d'Information Synthétique (DIS), qui informe les investisseurs sur les risques,
- accueil des nouveaux sociétaires grâce à l'outil COOPHUB,
- participation d'Énercipa à des journées en lien avec la transition écologique et l'économie sociale et solidaire organisées localement et diffusion de la plaquette d'information,
- tractage devant des lieux ciblés d'Avignon.

### 1.1.2 Inauguration de la centrale de l'École maternelle de l'Arrousaire

Les travaux de réalisation, par notre partenaire l'entreprise ALECTRON et l'obtention du consuel ont permis le raccordement au réseau Enedis et la mise en service de l'installation le 22 avril 2024.

86 panneaux photovoltaïques, posés sur les toitures des 2 bâtiments de l'école, ont été installés, pour générer une puissance de 35 kWc.



Puissance installée : 35 kWc - Production annuelle : 49 MWh - Photo Ville d'Avignon

Le coût du projet s'élève à 52 409 € HT.

Il a été financé pour 25 % par du financement citoyen, 3% par une subvention de la Région Sud, et 72% par un prêt bancaire auprès de la NEF.

Le programme de sensibilisation sur la transition énergétique à destination du grand public et des usagers des sites, doit être mis en œuvre en 2025.

L'inauguration en présence de Mme Cécile HELLE, maire d'Avignon, a eu lieu le 15 octobre 2024.

### 1.1.3 Ecole élémentaire de La Trillade

La solution technique trouvée pour agréer par les assurances le système de fixation des panneaux nécessite un investissement financier plus important que prévu avec une part importante de risques lors de la pose.

Le projet est suspendu.

### 1.1.4 Sites de substitution

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la ville d'Avignon pour cibler les bâtiments pouvant être examinés.

#### 1.1.4.1 Ecole élémentaire Saint-Ruf

Après analyse des différents éléments observés lors de la visite technique, l'installation de panneaux photovoltaïques est techniquement réalisable, sous réserve des points suivants :

- Avis de l'ABF (Architecte de Bâtiments de France) et de l'architecte conseil de la Ville d'Avignon, car l'école est dans le périmètre de l'Abbaye Saint-Ruf : notre 1er scénario d'implantation a été refusé. Nous devons les rencontrer avec les services de la ville d'Avignon pour leur présenter un 2ème scénario.
- Finalisation des démarches administratives.
- Étude de structure : à réaliser.

#### 1.1.4.2 Autres sites en étude

Des visites ont été organisées au crématorium ainsi qu'à la salle polyvalente Félicien Florent. Les études d'opportunité de la salle polyvalente sont intéressantes, contrairement à celles du crématorium. Malgré l'obtention de certains éléments techniques, nous sommes toujours à la recherche de compléments d'informations.

#### Ecole St Roch

Une lourde restructuration a été engagée par la Ville d'Avignon. Le concours de maîtrise d'œuvre est lancé et le lauréat sera désigné à l'automne 2025. Enercipa interviendra en liaison avec le maître d'œuvre pour l'installation de panneaux sur la toiture terrasse d'un des bâtiments.

#### Autres sites

Quelques autres bâtiments ont été envisagés. Les principaux critères de sélection sont :

- Masques et ombrages limités
- Etanchéité de toiture récente ou rénovation envisagée à très court terme
- DOE (Dossier de Ouvrages Exécutés) disponible

Au vu de ces critères, certains sites ont été abandonnés. Les recherches se poursuivent.

## 1.2 Projet Coop'Ter : L'énergie citoyenne à l'échelle d'une zone d'activité économique

Permettre au citoyen, situé sur son lieu de travail, de participer à la transition énergétique. Partager des moyens de production d'électricité verte et locale à l'échelle d'une zone d'activité. Créer des liens entre voisins pour engager collectivement des actions de maîtrise de la demande en énergie.

Cette idée proposée par ENERCIPA, en partenariat avec le club Terres EFC Provence (EFC = Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération), a été retenue par l'ADEME dans le cadre de son programme innovant "Coop'Ter - Territoires de services et de coopérations" en partenariat avec le laboratoire de recherche-intervention ATEMIS, et par la communauté d'agglomération du Grand Avignon dans le cadre de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

Le projet, lancé en 2022, visait à faire émerger un modèle d'énergie citoyenne partagé sur la ZAE Agroparc d'Avignon, co-construit avec les entreprises, leurs salariés et les autres acteurs de la zone, autour des usages et des besoins énergétiques.

L'équipe projet est composée du chargé de mission salarié d'ENERCIPA, d'un membre bénévole d'ENERCIPA, et des deux accompagnatrices CoopTer.

Michel Papasian, Président d'ENERCIPA, a animé ce projet de coopération territoriale entre le 3 octobre 2022 et le 31 mars 2024, dans le cadre d'un CDD à mi-temps d'une durée de 18 mois, avec le soutien actif d'Etienne Prun, membre bénévole d'ENERCIPA.

Pour cette mission, ENERCIPA a été accompagnée par deux expertes Coop'Ter, Clémence Laroche et Brigitte Corinthios, et a bénéficié du support et des retours d'expériences des différentes communautés du programme - chercheurs, porteurs, accompagnateurs -, notamment lors des séminaires Coop'Ter, organisés par ATEMIS, en présentiel ou en visio.

Le projet a également bénéficié du soutien opérationnel du Club Terres d'EFC Provence, et du Grand Avignon à travers sa mission Transition écologique et sa direction du Développement économique.

En 2024 s'est déroulée la dernière étape du projet, celle du bilan : réunions de l'équipe projet, dernier atelier de bilan avec les acteurs, rédaction des rapports finaux et livrables techniques prévus contractuellement avec l'ADEME et avec le Grand Avignon, copil de clôture, et réunion de clôture du marché avec le Grand Avignon.

### Bilan du projet

Le travail de mobilisation et d'engagement des acteurs s'est principalement appuyé sur le soin apporté à créer les conditions favorables à la mise en mouvement de la coopération, notamment en renforçant l'interconnaissance entre acteurs et en favorisant la confiance.

Soutenue par la méthodologie Coop'Ter et le référentiel de l'EFC qui invite à aborder les ressources immatérielles, nous avons orienté notre démarche sur la conduite d'entretiens individuels et l'animation d'ateliers collectifs.



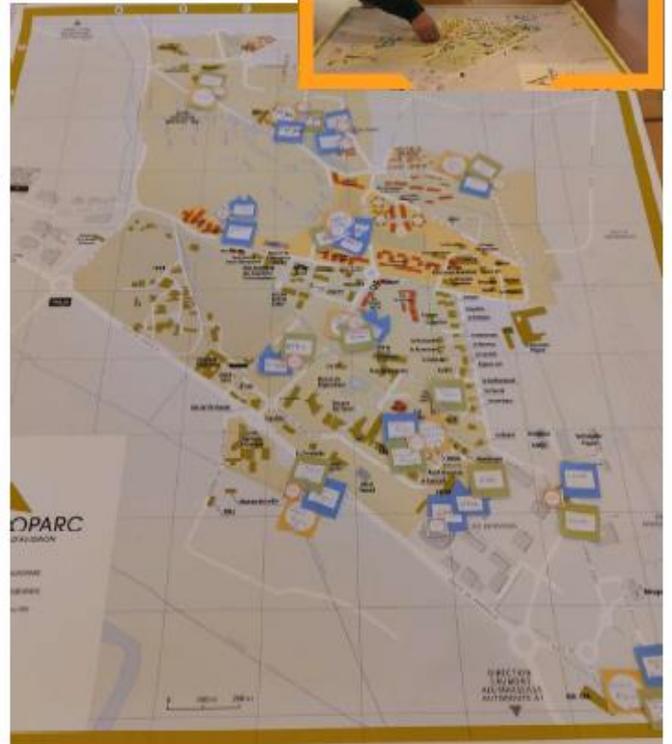
Ainsi, le projet impulsé par ENERCIPA, et soutenu par les services de la transition écologique et du développement économique du Grand Avignon, a permis de rassembler des acteurs aux profils très différents (entreprises, associations, organismes publics, centres de formation...) et d'instaurer un dialogue pertinent et nourri de cette motivation à impliquer les entreprises et les citoyens.



C'est sur cette dynamique que s'est coconstruit ce modèle et qu'a pu se lancer une étude de potentiel d'ACC (ACC = autoconsommation collective), dont la présentation des résultats, complétée par une montée en compétences et un accompagnement individuel des acteurs, leur a permis de se projeter concrètement dans une opération d'énergie partagée sur la ZAE Agroparc.

Synthèse de l'étude de potentiel de production et d'autoconsommation collective d'électricité verte sur la zone Agroparc :

- Collecte de données : 20 participants
- Potentiel :
  - 26 sites producteurs
  - 22 sites consommateurs
  - surface photovoltaïque : 40 000 m<sup>2</sup>
  - production crête : 7,8 MWc
  - production : 11 000 MWh



Le chemin parcouru de fin 2022 à début 2024 a permis de faire émerger et converger un premier groupe d'acteurs vers une vision commune d'un projet d'énergie partagée et l'esquisse d'une solution intégrée à l'échelle de la zone d'activité Agroparc :

- Production d'électricité verte partagée et autoconsommation collective
- Mutualisation des investissements
- Mutualisation d'actions de réduction des consommations énergétiques
- Intégration, le cas échéant, d'autres services, énergétiques ou en lien avec la transition, impliquant potentiellement des salariés volontaires
- Gouvernance partagée intégrant une représentation citoyenne.

Après cette phase d'émergence du projet menée par Energipa, la phase suivante de structuration est gérée par le Grand Avignon depuis début 2024.

## 1.3 Autres projets en émergence

### 1.3.1 Chaleur renouvelable

La ville d'Avignon a décidé la construction d'un réseau de chaleur et de fraîcheur sur Avignon en DSP (Délégation de Service Public).

Dans les documents de la consultation, il est mentionné à plusieurs reprises la nécessité d'associer les partenaires et citoyens au partage de la valeur et de l'information et de mobiliser ces derniers en faveur de la transition énergétique.

ENERCIPA a échangé avec une des entreprises soumissionnaires qui l'a associée à son offre en tant qu'acteur citoyen territorial.

## 1.3.2 Projets PV en toiture

### 1.3.2.1 Avec le tiers-lieu L'éveilleur

Une étude d'opportunité avait été réalisée en 2021 pour une centrale PV intégrée au projet de transformation globale du bâtiment (friche industrielle).

L'étude de structure a préconisé un renforcement ou remplacement de la charpente existante.

L'éveilleur est en recherche de financement pour ces travaux.

Le projet est toujours en suspens.

### 1.3.2.2 Avec la foncière Terre de liens

La ferme Saint Joseph d'Avignon a fait l'objet d'une pré-étude de faisabilité. ENERCIPA est en attente du résultat de l'étude structure réalisée par l'architecte.

A la demande des agriculteurs, ENERCIPA doit étudier un montage en autoconsommation.

Concernant la ferme de la Durette, une étude en autoconsommation individuelle a été réalisée par ENERCIPA.

Ce projet est en suspens, en attente de ressources internes et financières ENERCIPA.

## 1.4. Nouveaux projets en développement

### 1.4.1 Lancement de la phase pilote de l'ACC Arrousaire

Dans la continuité de la mise en service de la centrale PV de l'école de l'Arrousaire, il a été décidé en 2024 de lancer une phase pilote de la mise en œuvre d'une boucle d'autoconsommation collective (ACC) sur le quartier Saint-Ruf.

Entre Octobre et décembre 2024, Energicia

- est monté en compétence sur l'ACC
- a réalisé une étude de faisabilité de l'ACC en envisageant diverses hypothèses
- a développé des outils Excel simples de pilotage de l'ACC
- a mobilisé les 4 consommateurs pilotes
- a initié les démarches et documents contractuels en vue de lancer l'ACC.

Les actions menées en 2024 ont permis au Conseil Coopératif du 23/01/2025 de statuer sur les points suivants :

- Personne Morale Organisatrice (PMO) de l'ACC : Energicia (les consommateurs doivent être sociétaires de Energicia)
- Consommateurs : 3 particuliers, 1 entreprise
- Modèle de contrat consommateur et Tarification (principe carte pré-payée)
- Mandat de gestion de l'ACC à P. Gremaud avec gestion manuelle simplifiée pour limiter les coûts
- Convention Enedis et clé de répartition statique par consommateur (sachant que tout le surplus est revendu à EDF-OA)

Le démarrage opérationnel de l'ACC a été réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2025.

## 1.4.2 Lancement du projet “Saint-Ruf, énergie commune”

Dans la continuité de la phase d'émergence du projet Coop'Ter sur le périmètre Agroparc, il a été décidé en 2024 de lancer la phase développement du projet Coop'Ter sur le périmètre du quartier Saint-Ruf.

Ce projet porté par Énercipa, vise à construire un projet collectif de transition énergétique, sociale et solidaire à l'échelle d'un quartier. La démarche proposée s'appuie sur l'expertise d'un tiers-lieu implanté dans le quartier Saint-Ruf, l'Éveilleur Scop, dans le domaine de la transition avec et au service des habitants (vu au sens large, particuliers et acteurs socio-économiques).

Le programme de recherche-intervention Coop'Ter de l'ADEME, auquel notre projet est rattaché, offre un cadre et une démarche pertinente pour aborder ce type de sujet en vue de créer un « écosystème coopératif territorialisé » (ECT).

### Ce projet a pour ambition de :

- Aborder de concert usages de l'énergie, production d'EnR citoyenne et justice sociale avec de nouveaux modes de production et de consommation
- Co-construire avec les acteurs locaux une solution territoriale pertinente et adaptée aux besoins du territoire et de ses habitants puis développer une gouvernance partagée local sur le périmètre
- Aborder les différentes dimensions de valeurs créées en se centrant sur les effets utiles et externalités apportés aux bénéficiaires et au territoire
- Expérimenter un modèle économique innovant via une trajectoire d'écosystème coopératif territorialisé (ECT) de l'énergie.

La solution envisagée sera l'occasion de répondre à des enjeux déjà repérés autour des moyens de production locaux, du partage de la production et de la maîtrise des usages. Les retours d'expérience d'initiatives déployées en France permettront d'étudier des idées/solutions. Exemples :

- installation de nouvelles centrales EnR (par Enercipa ou des partenaires)
- autoconsommation collective (ACC) de l'électricité produite en local
- sensibilisation et diffusion des pratiques de maîtrise de l'énergie
- intégration de mécanismes de solidarité (ex : tarif sociaux, dons)
- participation des acteurs à la gouvernance de l'ACC.

La transition énergétique dépasse le domaine de l'innovation technique. Nous cherchons à travers ce projet à développer une démarche organisationnelle innovante vers la transition juste au niveau local.

Entre Juillet et décembre 2024, Enercipa, accompagné des deux consultantes

- a tissé un partenariat avec le tiers-lieu l'éveilleur
- a défini une approche, un chiffrage et un planning pour ce projet de quartier
- a monté et déposé un dossier de financement à l'ADEME puis a obtenu l'accord de l'ADEME pour un financement de 70% des coûts du projet et un premier versement en novembre
- a initié des recherches de financement complémentaires (Action Logement, CNR, Fondations)
- a pris contact avec des partenaires potentiels (CCAS, ALTE)
- a tenu son premier séminaire interne de lancement mi-décembre

Les actions menées en 2024 ont permis au Conseil Coopératif du 23/01/2025 de statuer sur :

- Valider le lancement d'une phase de démarrage de 4 mois avec un financement sécurisé
- Valider la convention de phase de lancement avec l'Eveilleur
- Approuver l'embauche de Pierre Gremaud en CDD sur une durée de 3 mois

Cela a permis de réellement lancer une première phase de 4 mois de projet dès début 2025.

## 1.5 Participation à des événements

Energipa est présent aux différents événements locaux liés au développement durable, afin de se faire connaître et de rencontrer d'autres acteurs de la transition énergétique.

- ❖ 02/02/2024 : Présentation d'Energipa lors de l'Apéro transition organisé par LUCIOLES, au café-librairie Youpi ! à AVIGNON
- ❖ 09/03/2024 : Distribution de tracts devant la boulangerie BELLA CIAO, à AVIGNON
- ❖ 23/03/2024 : Tenue d'un stand à la Fête du printemps et de la nature, à VELLERON
- ❖ 30/03/2024 : Participation à "Faites écho", la fête de l'environnement du Grand Avignon, au centre de loisirs de La Barthelasse, à AVIGNON



- ❖ 13/04/2024 : Salon de l'engagement citoyen et du bénévolat – Hôtel de ville d'Avignon
- ❖ 15/06/2024 : Tenue d'un stand au village de l'ESS et de l'environnement lors de Semaines en fête
- ❖ 01/09/2024 : Participation au forum des associations sur l'île de la Barthelasse

- ❖ 15/10/2024 : Inauguration de la centrale photovoltaïque citoyenne de l'école maternelle Arrousaire – 46 av de l'Arrousaire, Avignon en présence de Cécile HELLE, Maire d'Avignon



## 1.6 Outils de communication externe

ENERCIPA utilise divers outils de communication externe pour donner une meilleure visibilité au projet.

### 1.6.1 Mise à jour du site internet [energipa.fr](http://energipa.fr)

Le site internet a été régulièrement enrichi par des lettres info à destination de nos partenaires et sociétaires, rédigées au fur et à mesure de l'avancement de nos activités : phases clés du projet de l'école de l'Arrousaire, lancement de la 1ère levée de fonds, etc...

Actualisation des pages Projets :

- Des centrales photovoltaïques avec la Ville d'Avignon
- L'énergie citoyenne à l'échelle d'une ZAE

### 1.6.2 Diffusion de plaquettes d'information

Des plaquettes ont été réalisées pour communiquer sur la levée de fonds nécessaire à la réalisation du projet Arrousaire.

Ces outils ont servi de support à nos opérations de tractage auprès du grand public organisées tout au long de l'année : tractage à Avignon devant Biocoop, Bella Ciao, etc...

### 1.6.3 Rédaction de post sur les réseaux sociaux

L'information des éléments marquants de l'activité d'Energipa a été régulièrement postée sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn.

### 1.6.4 Quelques chiffres

- ❖ Nombre de sociétaires : 48
- ❖ Abonné.e.s à la lettre info : 300
  - 2 lettres info ont été diffusées en 2024.
- ❖ Abonné.e.s aux réseaux sociaux :
  - FaceBook : 400, LinkedIn : 196
  - Publication : 25 en 2024

## 1.7 Nos partenaires et soutiens

**AVIGNON**  
Ville d'exception



**enercoop**  
L'énergie militante  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Programme ADEME en partenariat avec ATEMIS



## 2. VIE DE LA COOPÉRATIVE

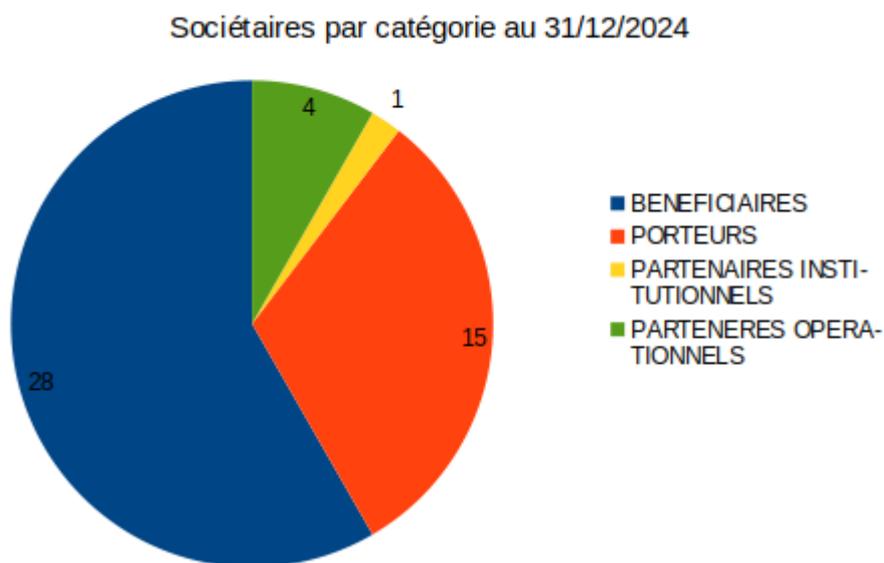
### 2.1 Evolution du sociétariat

En 2024, 5 nouveaux sociétaires ont rejoint la coopérative ENERCIPA. Conformément aux statuts, les nouveaux sociétaires ont été admis par le Conseil Coopératif.

Au 31 décembre 2024, date de clôture de cet exercice, le sociétariat de la coopérative ENERCIPA est composé comme suit :

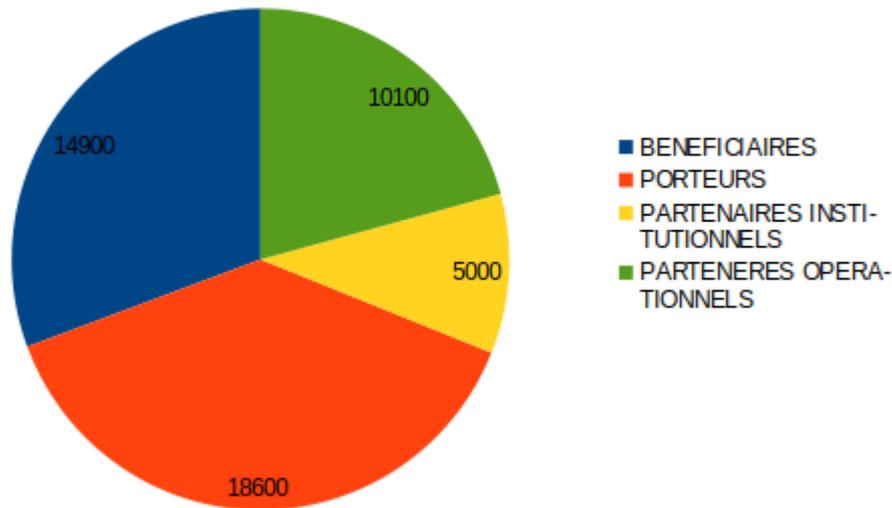
Souscriptions de parts sociales au 31/12/2024			
Catégorie d'associé	Nombre d'associés	Nombre de parts sociales	Pour un montant de
Porteurs	<b>15</b>	<b>372</b>	<b>18 600 €</b>
Bénéficiaires	<b>28</b>	<b>298</b>	<b>14 900 €</b>
Partenaires opérationnels	<b>4</b>	<b>202</b>	<b>10 100 €</b>
Partenaires institutionnels	<b>1</b>	<b>100</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Totaux</b>	<b>48</b>	<b>972</b>	<b>48 600 €</b>

Voici en graphique comment se répartissaient nos sociétaires par catégorie à la fin de l'année 2024 :



et quelle partie du capital est détenue par chaque catégorie de sociétaires.

Capital par catégorie au 31/12/2024



## 2.2 Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2024

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 20 juin 2024 à Avignon, dans la salle de l'antichambre de l'Hôtel de Ville.

21 sociétaires étaient présents ou représentés.

L'assemblée a délibéré et adopté les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

- Agrément des nouveaux associés et constatation du capital
- Approbation des comptes et du rapport de gestion 2023
- Quitus donné au président
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées
- Renouvellement des membres du conseil coopératif
- Pouvoir au porteur pour les formalités
- Perspectives 2024
- Questions diverses

11 nouveaux sociétaires ont été agréés dans la catégorie "Bénéficiaires et Porteurs", et le nouveau capital social d'un montant de 46 600 euros a été constaté.

Le Conseil Coopératif a été renouvelé partiellement conformément aux statuts.

Pierre GREMAUD (titulaire) a été élu au Conseil Coopératif dans la catégorie "Bénéficiaires".

La nouvelle composition du Conseil Coopératif est la suivante :

- Catégorie Porteurs :

Vincent GAUTHIER  
Yannick JAUMOUILLE  
Stefania MACCANIN

Luc MARCY  
Michel PAPASIAN  
Etienne PRUN

- Catégorie Bénéficiaires :

Pierre GREMAUD

- Catégorie Partenaires institutionnels :

Isabelle PORTEFAIX (titulaire) et Fabrice MARTINEZ TOCABENS (suppléant), représentant la ville d'AVIGNON

Le Conseil coopératif est donc constitué de 8 membres

## 2.3 Réunions du Conseil Coopératif

Le Conseil Coopératif, constitué de membres bénévoles élus lors des Assemblées Générales, s'est réuni trois fois en 2024 :

- ❖ le 19 mars 2024 pour :
  - Approbation du PV du Conseil Coopératif du 23/10/2023
  - Admission des nouveaux sociétaires et constatation du nouveau capital
  - Mise en place d'avances rémunérées en comptes courants d'associés de longue durée
  - Stratégie des projets en ZAE
- ❖ le 30 mai 2024 pour :
  - Approbation du PV du Conseil Coopératif du 19/03/2024
  - Approbation du rapport de gestion 2023
  - Approbation des comptes 2023
  - Admission des nouveaux sociétaires et constatation du nouveau capital
  - Renouvellement d'un tiers du Conseil Coopératif et de son président
  - Proposition de candidatures au Conseil Coopératif
  - Autorisation des conventions réglementées
  - Convocation et définition de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire
- ❖ le 25 septembre 2024 pour :
  - Approbation du PV du Conseil Coopératif du 30 mai 2024
  - Election du président du Conseil Coopératif
  - Approbation préliminaire du projet CoopTer St Ruf : positionnement et stratégie, point d'avancement, co portage avec L'éveilleur, embauche d'un chargé de mission, budget, recherche de cofinancements...
  - Approbation préliminaire du projet de partenariat avec un candidat opérateur du réseau de chaleur et de fraîcheur de la Ville d'Avignon : positionnement et stratégie, point d'avancement, accompagnement au changement d'échelle par Energie Partagée
  - Stratégie de recherche de nouveaux sites de production

## 2.4 Accompagnement au changement d'échelle d'ENERCIPA

Energie Partagée national a été lauréat d'un appel à projet européen visant à accompagner de façon renforcée quelques coopératives pour se transformer en OETC "Opérateur Energétique Territorial Citoyen". Enercipa souhaiterait aller vers une diversification des projets (notamment sur la Chaleur).

Enercipa a commencé à travailler sur des problématiques qui peuvent relever de l'émergence, de la consolidation ou du changement d'échelle. Cet accompagnement par Energie Partagée est proposé avec des outils et une méthode mis en place à cette occasion par 2 salariés d'OETC déjà existants. Une première réunion a eu lieu début 2025, pour réalisation d'un diagnostic par Energie Partagée PACA et proposition d'une feuille de route.

Par ailleurs, Enercipa a eu de nombreux échanges avec Energie Partagée PACA et avec d'autres coopératives au sein du groupe thématique " salariat et modèle économique " Les discussions ont porté autour des besoins d'embauche d'un salarié par Enercipa ou bien d'un emploi mutualisé entre coopératives, des pistes de financement possibles ou déjà explorées, ainsi que de l'encadrement possible et de l'aide que peut apporter Energie Partagée.

## 2.5 Révision Coopérative

Conformément à la réglementation applicable aux SCIC, après les 3 exercices comptables successifs déficitaires, 2021, 2022 et 2023, une révision coopérative d'ENERCIPA a été initiée en fin d'année 2024 avec notre réviseur l'URSCOP PACA. Ses conclusions seront présentées ultérieurement.

## 2.6 Gestion opérationnelle

La gestion opérationnelle de la coopérative est assurée par le Groupe Moteur sous la responsabilité du Président.

Le Groupe Moteur s'est réuni mensuellement, en visioconférence ou en présentiel.

Chaque commission s'est réunie régulièrement suivant les avancées du projet. Des groupes de travail spécifiques par thème ont été constitués dans les commissions en fonction des besoins :

### Groupe technique

- Montage du projet et suivi des travaux de l'école de l'Arrousaire
- Recherche de solutions techniques agréées pour la fixation des panneaux sur des structures de toitures particulières
- Recherche de nouveaux sites
- Etudes d'opportunité et de faisabilité
- Visite de sites potentiels avec nos partenaires installateurs.

### Groupe communication

- Information du public sur les énergies renouvelables.
- Organisation de rencontres, tenues de stands devant des espaces fréquentés par le public.
- Diffusion des documents nécessaires à la levée de fonds : plaquette, post réseau sociaux.
- Mise à jour du site internet.
- Rédaction de contenu lettre infos à destination du public et sur nos réseaux sociaux (facebook et LinkedIn).

### Groupe juridique

- Mise à jour du Document d'Information Synthétique (DIS), exigé par l'Autorité des Marchés Financiers pour informer les investisseurs sur les risques liés à la souscription de parts sociales.
- Utilisation du portail de souscription en ligne et gestion du sociétariat CoopHub.

### Groupe finance

- Gestion administrative et financière de la coopérative.
- Gestion des avances en Compte Courant d'Associé court terme, mises en place fin 2023 afin de gérer les décalages de trésorerie rencontrés en 2024 : déblocage du prêt bancaire de La Nef, paiements en fin de projet des soldes de subventions et prestations facturées.

### Groupes de travail

- Un atelier " stratégie des projets en ZAE " a eu lieu le 25 janvier 2024.

## **2.7 Formation des membres actifs, réunions entre porteurs de projet du territoire**

Les membres d'ENERCIPA ont eu à cœur de monter en compétences au travers de différentes formations ou événements qui ont également permis de dynamiser le groupe.

Nos bénévoles ont participé à diverses formations ou événements :

- ❖ Tous les 1er mardis du mois, en visio : "Café des projets", temps d'échanges et d'informations entre coopératives locales, organisé par Energie Partagée
- ❖ 23 et 24/05/2024 : Rencontres de l'Énergie Citoyenne à Marseille
- ❖ Nombreux webinaires organisés notamment par Energie Partagée ou Enercoop.

Parallèlement, chacun s'est formé individuellement, grâce aux différentes ressources d'Énergie Partagée et Enercoop PACA.

## **3. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

L'établissement des comptes sociaux a été confié à la société Talenz Ares et sont attestés par leur expert-comptable.

Pour cet exercice, arrêté au 31 décembre 2024, les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- ❖ Total du bilan : 114 861 euros
- ❖ Chiffre d'affaires : 16 794 euros
- ❖ Résultat net comptable : - 1 937 euros

### **3.1 Bilan**

## Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	48 699	1 684	47 015	
	Immobilisations en cours	2 900		2 900	50 597
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	390		390		
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (II)</b>		<b>51 989</b>	<b>1 684</b>	<b>50 305</b>	<b>50 597</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	4 127		4 127	16 000
	Autres créances	14 572		14 572	40 509
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	45 827		45 827	5 761	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	30		30	30
	<b>TOTAL (III)</b>		<b>64 556</b>	<b>64 556</b>	<b>62 300</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>116 545</b>	<b>1 684</b>	<b>114 861</b>	<b>112 897</b>
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023	
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	48 600	45 800	
	<b>RESERVES</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves			
	Report à nouveau	(4 130)	(4 091)	
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(1 937)</b>	<b>(38)</b>	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	3 656	3 714	
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>46 190</b>	<b>45 385</b>	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
		<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges			
	<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	39 392	16 000	
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	5 293	45 082 6 430	
	<b>DETTES DIVERSES</b> Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)	23 987		
	<b>Total des dettes</b>	<b>68 671</b>	<b>67 512</b>	
	Ecart de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>114 861</b>	<b>112 897</b>	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 936,80)	(38,11)	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	33 750	67 512		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				
(3) Dont emprunts participatifs				

## 3.2 Compte de résultat

Cette année, le Chiffre d'Affaires de la coopérative ENERCIPA est composé :

- de la production d'électricité, revendue à EDF-OA,
- des prestations au Grand Avignon dans le cadre du projet Coop'Ter.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 24 001 euros et un total charges de 25 938 euros, dégagant ainsi un **résultat de - 1 937 euros**.

Compte de Résultat		31/12/2024		31/12/2023	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	4 127	24,57		
	Production vendue (Services et Travaux)	12 667	75,43	29 667	100,00
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>16 794</b>	<b>100,00</b>	<b>29 667</b>	<b>100,00</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	7 143	42,53	66 937	225,63
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits	6	0,04		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>23 943</b>	<b>142,57</b>	<b>96 604</b>	<b>325,63</b>
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	17 907	106,63	52 797	177,97
	Impôts, taxes et versements assimilés	513	3,05	664	2,24
	Salaires et traitements	11 123	66,23	30 889	104,12
	Charges sociales du personnel	4 482	26,69	12 219	41,19
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 684	10,03		
	Autres charges	209	1,24	65	0,22
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>35 918</b>	<b>213,88</b>	<b>96 635</b>	<b>325,74</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(11 975)</b>	<b>-71,31</b>	<b>(31)</b>	<b>-0,11</b>
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers</b>					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 177	12,96	7	0,02
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>	<b>2 177</b>	<b>12,96</b>	<b>7</b>	<b>0,02</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(2 176)</b>	<b>-12,96</b>	<b>(7)</b>	<b>-0,02</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(14 151)</b>	<b>-84,26</b>	<b>(38)</b>	<b>-0,13</b>	
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>58</b>	<b>0,35</b>			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>					
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>58</b>	<b>0,35</b>			
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(12 156)	-72,38			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>24 001</b>	<b>142,92</b>	<b>96 604</b>	<b>325,63</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>25 938</b>	<b>154,45</b>	<b>96 642</b>	<b>325,76</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(1 937)</b>	<b>-11,53</b>	<b>(38)</b>	<b>-0,13</b>	

### 3.3 Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter ce résultat déficitaire de 1 937 euros au compte de report à nouveau.

### 3.4 Déficit cumulé et valeur des parts

Au 31/12/2024, le déficit cumulé est de 6 067 euros.

Le rapport entre déficit cumulé et capital social est de 12,5 %, soit une valeur de remboursement de la part sociale de 43,75 euros, conformément à l'article 14.2 des statuts.

### 3.4 Compte de résultat par projet

Une comptabilité analytique a été mise en place afin d'analyser le compte de résultat par projet.

Le résultat est présenté par Projet et par Compte, sur 3 ans, ce qui permet de faire apparaître le résultat cumulé du projet Coop'Ter Agroparc qui s'est déroulé entre fin 2022 et début 2024 :

Projet PV VILLE AVIGNON							
Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde 2024	Solde 2023	Solde 2022	Cumul 3 ans
60400000	ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.					-3 145	-3 145
60410000	ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.					-750	-750
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	327		-327	-310		-636
62610000	FRAIS POSTAUX ET TELECOM	75		-75	-5		-80
62710000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.(NEF)	418		-418			-418
66110000	INTERETS DES EMPRUNTS 8377774	1 829		-1 829			-1 829
68112000	DOTATIONS	1 684		-1 684			-1 684
70110000	VENTE ELECTRICITE		4 127	4 127			4 127
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 555	4 555			2 202	2 202
77700000	Quote-part subv.résultat		58	58			58
<b>Total</b>	<b>Projet PV VILLE AVIGNON</b>	<b>8 887</b>	<b>8 740</b>	<b>-147</b>	<b>-315</b>	<b>-1 693</b>	<b>-2 155</b>
Projet COOPTER AGROPARC							
Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde 2024	Solde 2023	Solde 2022	Cumul 3 ans
60400000	ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.	5 556	1 389	-4 167	-16 667	-4 167	-25 000
60410000	ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.	5 556	1 389	-4 167	-16 667	-4 467	-25 300
60411000	ACHATS PRESTATIONS (VIDEO, BD...)				-750		-750
60412000	ACHATS ETUDE ET PRESTATIONS GA.				-9 910		-9 910
60640000	ACHATS NON STOCKES MAT.FOURN.				-96	-201	-297
61351000	LOCATION SALLE				-144		-144
62260000	FRAIS D'HONORAIRES	3 558		-3 558	-376	-984	-4 918
62280000	FRAIS DE FORMATION			0	-40	-50	-90
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENTS SOUMIS A TVA	1 091	450	-641	-1 652	-72	-2 365
62570000	FRAIS DE DEPLACEMENT NON SOUMIS A TVA	338		-338	-2 841	-835	-4 014
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	85		-85	-203	-51	-338
63330000	CONTRIBUTION FORMATION PROF.	193		-193	-462	-115	-770
64110000	SALAIRES, APPOINTEMENTS	7 433		-7 433	-29 789	-7 433	-44 655
64120000	CONGES PAYES	567	1 342	776	-1 100	-242	-567
64130000	INDEMNITES	4 465		-4 465		0	-4 465
64510000	COT. URSSAF	3 337		-3 337	-8 625	-2 116	-14 077
64520000	COT. AUX MUTUELLES	240		-240	-509	-131	-880
64530000	COT. AUX CAISSES DE RETRAITE	1 351		-1 351	-2 531	-671	-4 552
64580000	CONGES PAYES PAR PATRONALES		556	556	-455	-101	0
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	260	150	-110	-99	-95	-304
69510000	Impôts sur les bénéfices		12 156	12 156			12 156
70610000	PRESTATIONS DE SERVICES	13 333	26 000	12 667	29 667	6 667	49 000
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18 937	26 080	7 143	66 937	15 000	89 080
<b>Total</b>	<b>Projet COOPTER AGROPARC</b>	<b>66 299</b>	<b>69 512</b>	<b>3 213</b>	<b>3 689</b>	<b>-62</b>	<b>6 840</b>

Le projet de grappe photovoltaïque de la Ville d'Avignon est à analyser sur 20 ans. Cette année, le résultat est presque à l'équilibre suite à la mise en service de sa première centrale en avril.

Le projet Coop'Ter Agroparc, qui s'est déroulé entre fin 2022 et début 2024, fait ressortir une marge brute de 6 840 euros.

Le Projet DIVERS correspond aux charges et éventuels produits de fonctionnement de la coopérative :

DIVERS							
Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde 2024	Solde 2023	Solde 2022	Cumul 3 ans
60640000	ACHATS NON STOCKES MAT.FOURN.	8		-8		-30	-38
61320000	DOMICILIATION	390	30	-360	-360	-360	-1 080
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	106		-106	-116	-112	-334
62260000	FRAIS D'HONORAIRES	2 980		-2 980	-1 500	-820	-5 300
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	42		-42	-43	-46	-130
62280000	FRAIS DE FORMATION				-250	-70	-320
62570000	DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.					-224	-224
62670000	FRAIS ABONNEMENT PLATE FORME				-550		-550
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	457		-457	-319	-271	-1 047
62710000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.(NEF)	145		-145	-12		-157
62800000	FRAIS D'ADHESION-COTISATION	120		-120	-190	-120	-430
63511000	CFE	235		-235			-235
65110000	NOM DE DOMAINE, LICENCES	204		-204	-57	-44	-305
65800000	CHARGES GESTION COURANTE	5		-5	-8	-1	-14
66150000	CHARGES D'INTERETS CC.	348		-348			-348
66160000	CHARGES D'INTERETS FINANCIERS				-7		-7
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					658	658
75800000	PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE		6	6		3	9
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS		0	0			0
<b>Total</b>	<b>DIVERS</b>	<b>5 039</b>	<b>37</b>	<b>-5 002</b>	<b>-3 412</b>	<b>-1 436</b>	<b>-9 850</b>

Les frais de fonctionnement de la coopérative ENERCIPA augmentent en fonction de l'activité, notamment les honoraires d'expertise comptable. De plus, les coûts de révision coopérative des exercices 2021, 2022 et 2023 ont été comptabilisés en 2024, et seront provisionnés chaque année dans l'avenir.

CUMUL (RESULTAT)							
				2024	2023	2022	Cumul 3 ans
<b>Total</b>	<b>CUMUL (RESULTAT)</b>			<b>-1 937</b>	<b>-38</b>	<b>-3 191</b>	<b>-5 166</b>

## 4. ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

### 4.1 Prévisions activités pour 2025

En 2025, Energipa prévoit de :

- ❖ Continuer à développer le projet avec la Ville d'Avignon, prolonger la levée de fonds citoyenne, démarrer les ateliers pédagogiques dans les écoles, et mettre en service une deuxième centrale
- ❖ Développer l'ACC sur le quartier Saint Ruf avec de nouveaux consommateurs
- ❖ Mettre en œuvre le projet de partenariat avec la société titulaire de la DSP futur opérateur du réseau de chaleur et de fraîcheur de la Ville d'Avignon
- ❖ Rechercher des financements complémentaires pour pérenniser le projet Coop'Ter "Saint-Ruf, énergie commune", développer le projet
- ❖ Faire émerger d'autres projets de production
- ❖ Continuer à faire connaître la coopérative citoyenne Energipa sur le territoire, à nouer des partenariats, et à renforcer le collectif de bénévoles.

## 4.2 Prévisionnel financier sur 3 ans

Un budget prévisionnel a été estimé sur 3 ans, avec les hypothèses suivantes :

- Mise en service d'une seconde centrale dans le cadre de l'AMI Ville d'Avignon (86 kWc le 1/01/2026)
- Mise en service d'une centrale sur une copropriété au Pontet (100 kWc le 1/07/2026)
- Mise en service d'une troisième centrale dans le cadre de l'AMI Ville d'Avignon (86 kWc le 1/01/2027)
- Réalisation des animations écoles comme prévu avec la Ville d'Avignon (incluses aux montants d'OPEX en jaune ci-dessous), les premières années des mises en service
- Prévisionnel sur le projet Coop'Ter "Saint-Ruf, énergie commune"
- Prévisionnel sur le projet Réseau de chaleur

Prévisionnel ENERCIPA (en Euros)		Prev 2025	Prev 2026	Prev 2027	Prev 2025-2045	
Activité Centrales photovoltaïque	AMI Avignon - Ecole Arrousaire (36kwc)	Chiffre d'Affaire	6 100	6 100	6 100	122 306
		Frais Fonctionnement (OPEX)	-3 120	-3 120	-1 455	-39 608
		Dotation amortissements	-2 435	-2 435	-2 435	-49 349
		Charges financières	-1 600	-1 460	-1 300	-10 260
		Marge Brute	-1 055	-915	910	23 089
	AMI Avignon - Ecole Saint Ruf (86kwc)	Chiffre d'Affaire		11 600	11 600	222 404
		Frais Fonctionnement (OPEX)		-5 380	-6 100	-53 466
		Dotation amortissements		-6 620	-6 620	-96 404
		Charges financières		-3 330	-3 160	-27 654
		Marge Brute	0	-3 730	-4 280	44 880
	CoPro Le Pontet (100kwc)	Chiffre d'Affaire		5 800	11 600	216 551
		Frais Fonctionnement (OPEX)		-995	-1 990	-52 841
		Dotation amortissements		-3 173	-6 345	-93 867
		Charges financières		-1 573	-3 145	-26 926
		Marge Brute	0	60	120	42 917
	AMI Avignon - 3ième centrale (86kwc)	Chiffre d'Affaire			11 600	
		Frais Fonctionnement (OPEX)			-3 580	
		Dotation amortissements			-6 620	
		Charges financières			-3 330	
		Marge Brute	0	0	-1 930	
Risque	Etudes (toitures non retenues)		-2 000	-2 000		
Cumulé	Chiffre d'Affaire	6 100	23 500	40 900		
	Marge Brute	-1 055	-6 585	-7 180		
Activités Services (Animations citoyenne)	Saint-Ruf, énergie commune	Financement Ademe	47 974	91 000	21 163	
		Compl Financement	14 000	39 000	9 070	
		Charges frais personnel	-17 500	-40 695	-9 464	
		Achat prestation	-44 000	-81 030	-18 844	
		Autres achats	-1 600	-5 000	-1 163	
		Marge Brute	-1 126	3 275	762	
	Réseau chaleur – partenariat	Chiffre d'affaire (vente presta.)	27 350	56 700	56 700	
		Charges frais personnel	-12 000	-37 043	-32 769	
		Achat prestation	-4 400	-5 600	-5 600	
		Autres achats	-4 000	-5 000	-5 000	
		Marge Brute	6 950	9 057	13 331	
	Cumulé	Chiffre d'Affaire	89 324	186 700	86 933	
		Marge Brute	5 824	12 332	14 092	
	Coûts de fonctionnement	Charges Fixes	-4 200	-4 200	-4 200	
	Prévisions Activité Globale	CA	95 424	210 200	127 833	
Résultat		569	1 547	2 712		